



Webinaire

Mobilisation des professionnels de l'ESS pendant la
Semaine de l'ESS à l'École

17 février 2022

Quelques consignes

Semaine
de l'ESS
à l'École

- Le webinaire est enregistré.
- Poser vos questions pendant les témoignages via le chat et un temps d'échanges est prévu à la fin du webinaire.
- En fin de webinaire, ne partez pas tout de suite, un sondage rapide vous sera proposé.

 Pensez bien à couper votre micro 😊

Animation & interventions

Semaine
de l'ESS
à l'École

Animation : Agathe Ribas, responsable des programmes d'Education à l'ESS à L'ESPER

Intervenant.e.s (dans l'ordre) :

- Valérie Jourdain
- Catherine Chenavas
- Pura Jamet
- Benoît-Karim Chauvin

Question

Semaine
de l'ESS
à l'École

En tant que professionnel.le de l'ESS, pourquoi et comment me mobiliser ?

Déroulé

Semaine
de l'ESS
à l'École

- Rappel du cadre
- Témoignages de participants
- Temps de questions/réponses

Une semaine pour découvrir et faire découvrir l'Économie Sociale et Solidaire

Du 28 mars au 2 avril 2022

Co -pilotée :



Éduquer :

- « **À l'ESS et à la coopération** » : les élèves sont sensibilisés aux pratiques et au modèle économique ESS.
- « **Par l'ESS et la coopération** » : les élèves sont auteurs d'un projet collectif d'utilité sociale.

=> Il s'agit d'un **mode d'intervention éducative**, basé sur la confiance, le respect, l'entraide, l'engagement qui instaure un climat de classe propice aux apprentissages.

La mise en oeuvre

Semaine
de l'ESS
à l'École

- 1) Inscription sur www.semaineessecole.coop
- 2) Prise de contact avec L'ESPER
- 3) Mise en relation avec des classes en fonction des inscriptions enseignantes reçues
- 4) Organisation de l'action

Important : Si vous avez déjà une action de prévue, merci de nous le faire savoir et nous **valoriserons** cette action (site internet, newsletter, réseaux sociaux..)



Pourquoi et comment se mobiliser ?

Pourquoi se mobiliser ?

Semaine
de l'ESS
à l'École

Promouvoir une autre forme d'économie et permettre le développement de la culture citoyenne et économique des futures générations.



« Je suis très occupée par mes différentes missions et pourtant je m'investis beaucoup pour L'ESPER... Pourquoi passer du temps à promouvoir l'ESS avec des élèves, à accompagner des projets ESS ? »

Valérie Jourdain

Correspondante régionale de L'ESPER en Normandie

Déléguée MGEN dans la Manche

Comment se mobiliser ?

Semaine
de l'ESS
à l'École

Une intervention auprès des élèves aborde :

- 1) Les valeurs et principes de l'ESS
- 2) Les structures de l'ESS, les métiers, les parcours



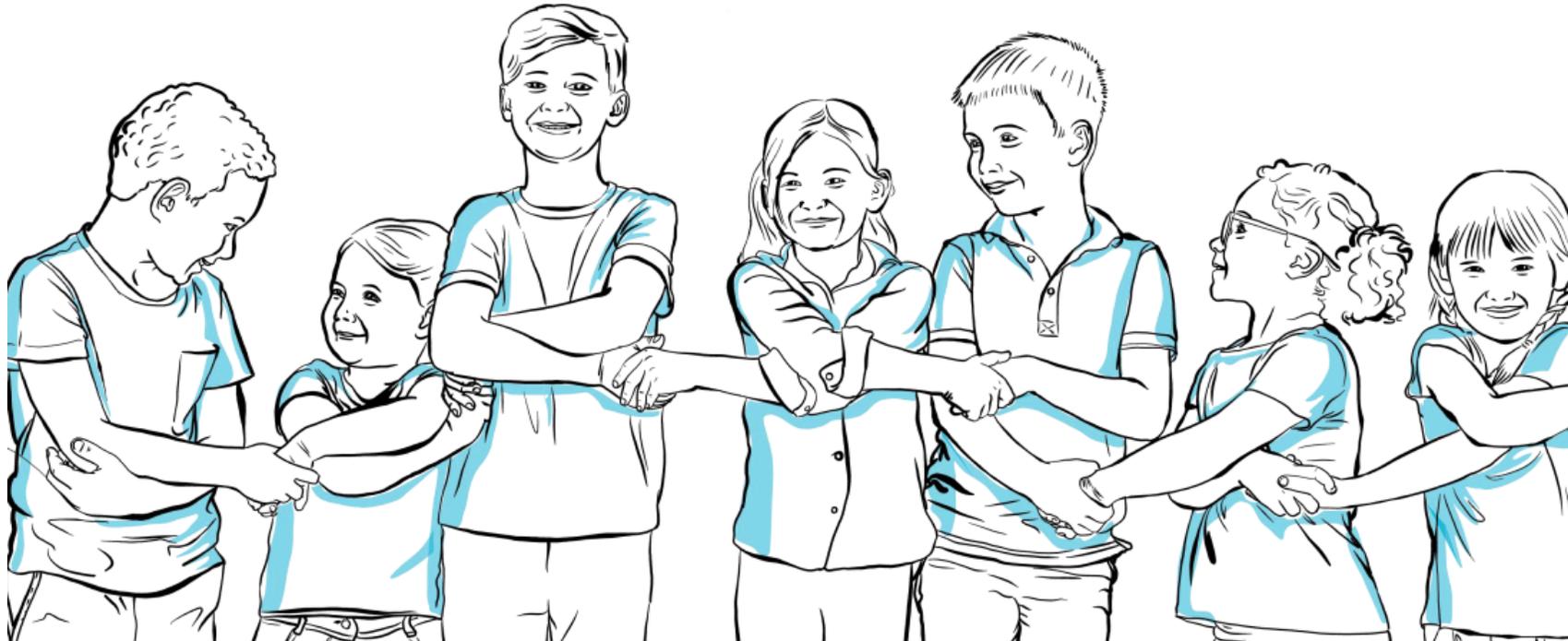
« L'apprentissage coopératif c'est un apprentissage construit ensemble, en interaction, au travers d'une expérience active, qui implique la confrontation des points de vue, la justification des démarches, la validation des hypothèses et le respect de chacun.»
(AD48)

Catherine Chenavas

Animatrice pédagogique à l'OCCE du Rhône



L'OCCE est un **mouvement pédagogique d'éducation populaire** qui encourage et soutient la **coopération comme valeur centrale à l'École** et **milite pour la pratique de la coopération**, de la participation citoyenne et pour le développement démocratique de la vie associative dans le champ de l'éducation.



Nos missions



- **ANIMATION** de projets coopératifs
Culture artistique et littéraire, lire-écrire, environnement, citoyenneté.



- **GESTION** des coopératives scolaires
Accompagnement pédagogique et technique.



- **FORMATION** à la pédagogie coopérative
Dans l'établissement scolaire ou en stage thématique.

Notre public

Tous les élèves de chaque niveau d'enseignement de l'École publique et des établissements de l'enseignement agricole :



**Écoles
maternelles**



**Écoles
élémentaires**



**Foyers coopératifs
des collèges et des lycées**

**Maison
des Lycéens**

ALESA

Une fiche d'activité à destination des professionnels de l'ESS

FICHE ACTIVITE
Intervenir en classe pour sensibiliser les jeunes à l'Économie Sociale et Solidaire

Fiche à destination des professionnels de l'ESS durant le semaine de l'ESS

Cette fiche d'activité comprend :

- Une séance préparatoire à l'activité visant à préparer les élèves à l'enseignement à venir (durée : 30 minutes)
- Une séance de travail en classe (durée : 1 heure)
- Une séance de restitution de l'activité (durée : 15 minutes)

1. Séance préparatoire : les principes et structures de l'ESS (30 minutes)

à réaliser par l'enseignant et un adulte de l'école

Pour cette séance, les élèves sont invités à consulter les vidéos « principes » et « types de structures » de l'économie sociale et solidaire (ESS).

À la fin de la séance, un temps de débat est consacré au débat sur les définitions de ces principes et structures. Pour aller plus loin, l'enseignant peut organiser une discussion et recueillir les connaissances des élèves concernant les différences entre les principes et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) selon vous, en quoi ces principes et ces structures sont-ils différents et comment sont-ils liés ?

Objectifs de la séance :

- Comprendre les principes et structures de l'ESS.
- Identifier les différences entre les principes et les structures de l'ESS.

Fiche enseignant : décryptage de la loi

... ce que l'on retrouve dans la loi ESS. Décryptage

La loi définit la notion de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) comme :	Quelles sont les caractéristiques de l'ESS ?	Quelle place occupe-t-elle dans la loi ?
<p>le mode d'entrepreneuriat et d'investissement</p> <p>le secteur et le type d'activités de l'ESS (commerce, services, culture, santé, éducation, etc.)</p> <p>le statut juridique des entreprises de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, etc.)</p>	<p>ESS : tout type d'activité humaine qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • répondre à un besoin social, culturel, éducatif, etc. • être gérée de manière démocratique • être financée de manière démocratique • être gérée de manière démocratique 	<p>La participation des citoyens, des associations, des entreprises de l'ESS, etc. est encouragée et favorisée.</p>
<p>La loi définit la notion de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) comme :</p> <p>le mode d'entrepreneuriat et d'investissement</p> <p>le secteur et le type d'activités de l'ESS (commerce, services, culture, santé, éducation, etc.)</p> <p>le statut juridique des entreprises de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, etc.)</p>	<p>Le projet économique est prioritaire sur le profit et le rendement financier.</p> <p>Le principe de participation est prioritaire sur le principe de propriété.</p> <p>Le principe de gestion démocratique est prioritaire sur le principe de gestion hiérarchique.</p>	<p>La loi définit la notion de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) comme :</p> <p>le mode d'entrepreneuriat et d'investissement</p> <p>le secteur et le type d'activités de l'ESS (commerce, services, culture, santé, éducation, etc.)</p> <p>le statut juridique des entreprises de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, etc.)</p>

Page 2 sur 10



1. Séance préparatoire : les principes et structures de l'ESS (30 minutes)

- Par petits groupes (3-4), les élèves sont invités à associer les cartes « **principes** » et « **type de structure** » à chaque carte définition correspondante (voir annexe n° 1).
- **Matériel nécessaire : autant de jeux de cartes que de groupes constitués (annexe 1)**
- L'enseignant dispose de documents, tels que « ce que l'on trouve dans la loi ESS, décryptage »

<p>GESTION DEMOCRATIQUE</p>	<p>Le principe « une personne = une voix » s'applique quelle que soit la somme investie au capital et le temps passé.</p>	<p>ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF</p>	<p>Regroupement de personnes, qui décident de mettre en commun des moyens, afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel. Dans ce type de structure, la distribution des bénéfices aux associés est interdite mais une activité commerciale peut y être exercée pour permettre son développement.</p>
<p>UTILITE COLLECTIVE UTILITE SOCIALE</p>	<p>Une structure de l'Économie Sociale est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre.</p>	<p>COOPERATIVE</p>	<p>Société fondée sur le principe de la coopération, selon lequel les coopérateurs participent à l'organisation et se partagent les profits.</p>



2. Présentation de votre expérience et la structure (30 minutes)

1. L'intervenant doit donc, en plus de présenter sa structure et son expérience, rappeler les principes fondamentaux et les valeurs de l'ESS et montrer comment ils s'incarnent et se déclinent sur le terrain, au quotidien.
2. Un temps en fin d'intervention est laissé aux élèves afin qu'ils puissent poser leurs questions et échanger avec vous.



ESS	Valeurs
Les dirigeants sont élus démocratiquement pour former un Conseil d'Administration par les membres parents et GA, tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe d'une personne, un vote.	Démocratie
La structure ESS est une entreprise sociale qui vise à répondre aux besoins de la communauté.	Solidarité
Tous les membres, en tant qu'associés ou salariés, sont responsables de la structure.	Responsabilité
La structure ESS est un service au sein de la communauté et de la société.	Félicité
La structure ESS est une entreprise qui vise à répondre aux besoins de la communauté et de la société.	Transparence
La structure ESS contribue au développement économique et social local.	Proximité
La structure ESS fournit des services et produits de qualité à ses membres et à la communauté.	Services

Fiches d'aide :

- Intervenir en classe
- Principes ESS pour ne pas en oublier
- Tableau ci-dessous : l'ESS et ses valeurs



3. Animations

Le photolangage (15-20 minutes) :

1. Les photos (voir annexe n°2) sont déposées sur une grande table.
2. Les participants se regroupent par groupe de deux (ou trois) et doivent choisir ensemble **une image qui les inspire**.
3. Chacun des groupes est ensuite invité à décrire la photo choisie et à répondre aux questions suivantes : **selon vous, cette image relève-t-elle de l'ESS, de ses principes et de ses valeurs ? Pourquoi ? Est-ce que cela vous inspire pour votre vie de citoyen ou votre vie professionnelle ?**





3. Animations

Le débat mouvant (15-20 minutes) :

1. Une ligne est matérialisée et sépare deux espaces : celui des « d'accord » et celui des « pas d'accord ». L'espace centrale constitue la rivière du doute dans laquelle se placeront les participants qui ne parviennent pas à prendre position.
2. Le débat mouvant consiste pour l'animateur à lire des phrases « polémiques » et pour les participants à se positionner dans l'un des 3 espaces matérialisés.



3. Animations

Le débat mouvant (15-20 minutes) :

Exemples de phrases polémiques :

- *Travailler, c'est seulement pour gagner de l'argent !*
- *Travailler, c'est forcément pénible !*
- *Toutes les entreprises polluent/incitent à la surconsommation*
- *C'est grâce à des petites actions du quotidien que l'on change le monde !*
- *L'état de la planète se dégrade je n'y suis pour rien / je ne peux rien faire ! Etc.*



3. Animations

Des pistes et idées pour faire vivre l'ESS dans votre classe ou dans votre établissement

Proposer aux élèves de lister et de noter toutes leurs idées (sous la forme d'un brainstorming). Réfléchir ensemble si une idée, un projet pourrait être retenu.



« Animer les séances en binôme permet de partager les séquences et les compétences de chaque intervenant. »

Pura Jamet

Membre de l'ESS Team Bretagne

Mandataire du Conseil d'Administration MAIF Morbihan

Séance-type

Semaine
de l'ESS
à l'École

- Introduction et présentation des intervenants
- [Photolangage](#), par petits groupes
- [Quizz ESS](#), présenté sous forme de questions/réponses
- [Chamallow Challenge](#) par petits groupes, jeu très apprécié par les élèves
- [Vidéo de 4 projets sur l'ESS](#), permettant ensuite les échanges pour trouver des idées
- [Junior coopérative](#), plutôt destiné aux grands élèves
- [Jeu des logos](#), également pour les grands élèves

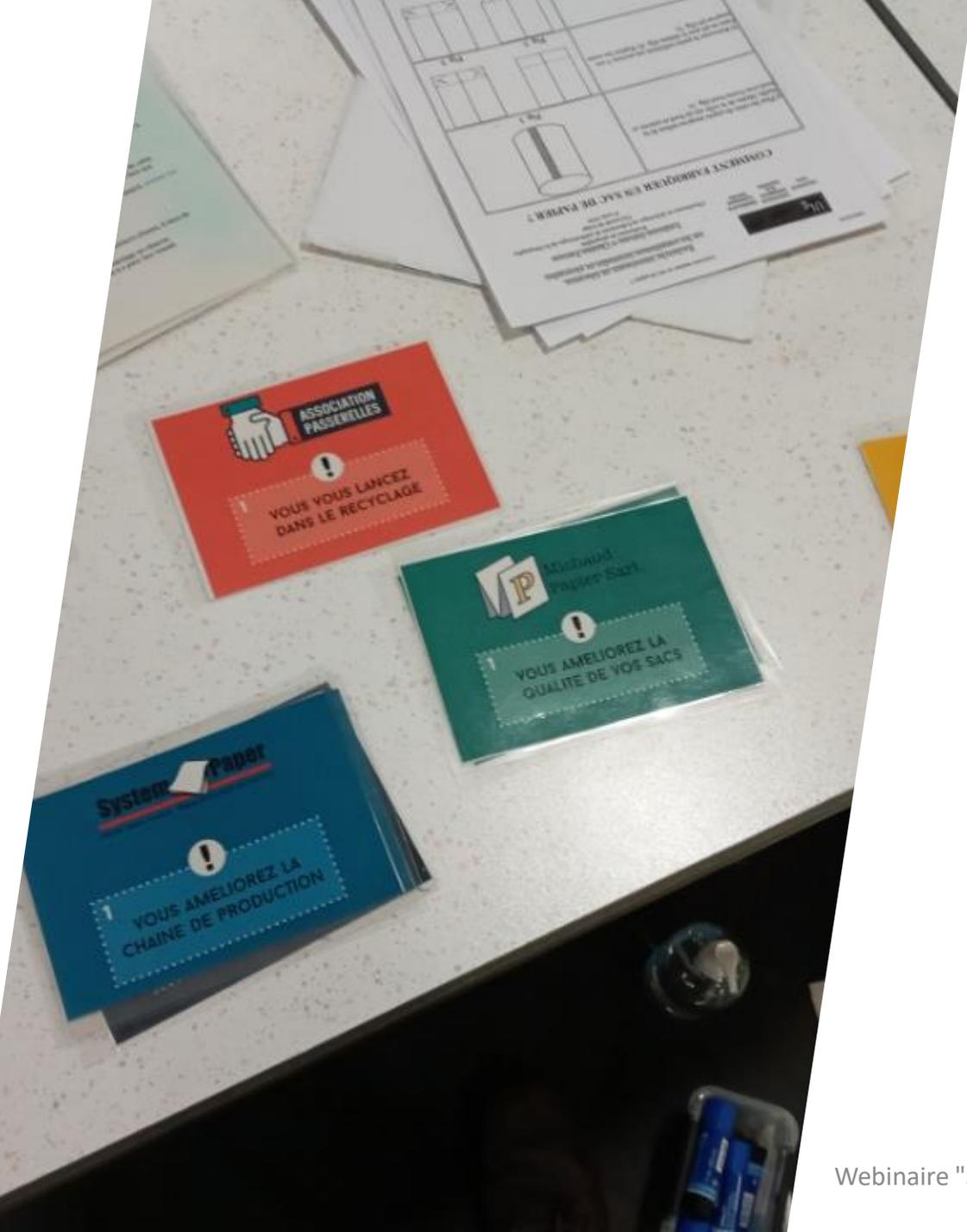


« L'outil éducatif KESS'ESSA, c'est selon moi la meilleure manière de faire vivre l'ESS en classe. »

Benoît-Karim Chauvin

Accompagnateur de projets « Mon ESS à l'École » Poitou-Charentes

Animateur territorial CRESS Nouvelle-Aquitaine



Un outil pour sensibiliser
les collégien.nes et
lycéen.nes à l'ESS

Le KESSESSA, qu'est-ce que
c'est ?

K'ESS ESSA est un **jeu de rôle éducatif** qui vise à découvrir et comprendre **l'Economie Sociale et Solidaire**. Cet outil de mise en situation permet d'aborder différentes formes d'organisations économiques, et de se questionner sur leurs finalités et modalités d'organisation.



Lycée Alienor d'Aquitaine – Poitiers

Webinaire "Semaine de l'ESS à l'Ecole" – 17 février 2022

Une AMAP au lycée de Montmorillon

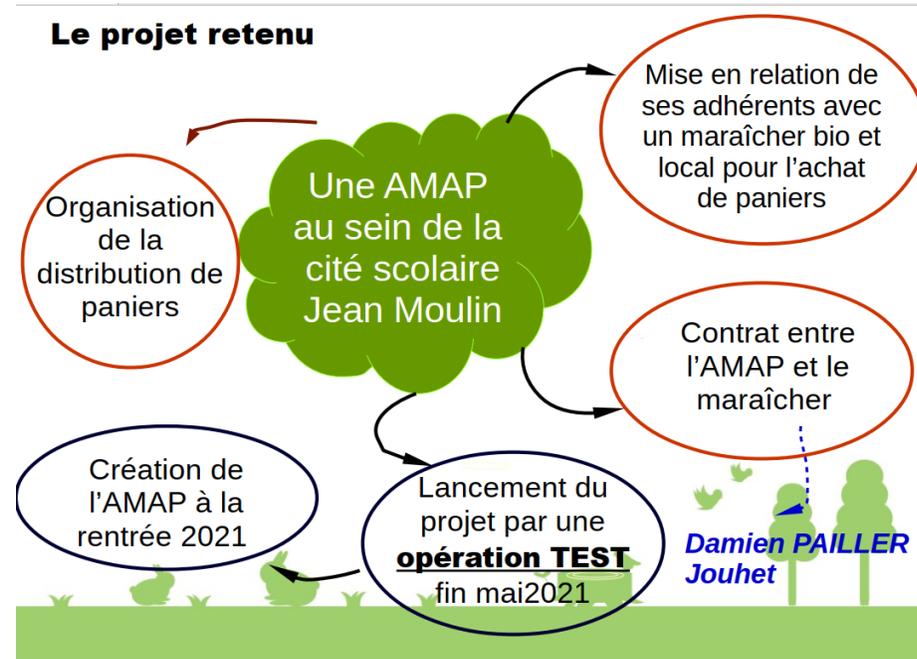
Activités réalisées de septembre 2020 à janvier 2021

- Découverte des caractéristiques de l'ESS (jeux découverte, exposés ..)
- Par groupe, proposition et études de faisabilité



- Un article dans la PQR : <https://www.lanouvellerepublique.fr/montmorillon/avec-mont-moulin-bio-les-lyceens-dans-l-economie-solidaire>

Le projet retenu



Merci pour votre participation !

Inscrivez-vous sur : www.semainessecole.coop

- Des outils pédagogiques sur l'ESS
- Des référents partout en France

Rdv du 28 mars au 2 avril !